



Formation à la veille réglementaire sécurité environnement

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaître la structuration des textes applicables à l'entreprise (directive, loi, décret, norme, ...) pour optimiser les recherches
- Être capable de rechercher des textes applicables à l'entreprise
- Réaliser un bilan de conformité et établir un plan d'actions

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Identifier les exigences légales applicables à l'entreprise/ organisme
- Connaître les sources d'informations
- Évaluer la conformité aux exigences réglementaires
- Définir un plan d'actions adapté

MODALITES D'ANIMATION ET MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION :

- Progression pédagogique par objectif
- Méthode participative avec mises en situation

ORGANISATION ET MODALITES DE DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

- Salle de formation adaptée.
- Matériels divers pour réaliser les cas pratiques
- Une feuille de présence signée par ½ journée.

VALIDATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque stagiaire participant à l'ensemble de la formation.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION :

Toute personne en charge de veiller à la mise en œuvre des obligations légales en sécurité/ environnement dans l'entreprise/ organisme

Directeur, Responsable Ressources Humaines, Référent QSE,...

PRE REQUIS NECESSAIRES À LA FORMATION :

Pas de prérequis à la formation

ANIMATEUR DE LA FORMATION :

Formateur spécialisé dans la prévention des risques professionnels (IPRP)

Durée : 1 jour de formation
inter ou intra entreprise
4 stagiaires minimum à 10 stagiaires
maximum par session
Tarif : Nous consulter

[Nous contacter](#)